

POLITIQUE CULTURELLE

REFONTE 2017



Lieux d'histoire, lieux de mots
Lieux d'histoire, lieux de mots

Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Septembre 2017

TABLE DES MATIÈRES

De Saint-Denys Garneau, poème <i>Accueil</i>	1
Message du maire	2
Message de la présidente	3
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	
Lieux d'histoire, lieux de mots	
Introduction	4
La démarche	5
Suivi et mise en œuvre	5
La situation géographique, économique et culturelle	6
La culture: une priorité	9
Principes directeurs	11
Axes de développement	12
L'accessibilité	13
L'identité	15
Le rayonnement	17
La communication	19
Le développement	21
Conclusion	23
Anne Hébert, Extrait de <i>Poésie, solitude rompue</i>	24
Remerciements	25

Accueil

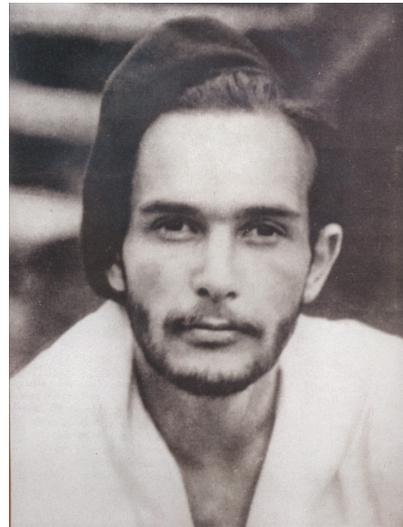
*Moi ce n'est que pour vous aimer
Pour vous voir
Et pour aimer vous voir*

*Moi ça n'est pas pour vous parler
Ça n'est pas pour des échanges
Conversations*

*Ceci livré, cela retenu
Pour ces compromissions de nos dons*

*C'est pour savoir que vous êtes,
Pour aimer que vous soyez*

*Moi ce n'est que pour vous aimer
Que je vous accueille
Dans la vallée spacieuse de mon recueillement
Où vous marchez seule et sans moi
Libre complètement*



De Saint-Denys Garneau, *Regards et jeux dans l'espace* 1937

MESSAGE DU MAIRE



Aussi loin que l'on puisse remonter dans le temps, l'être humain s'est exprimé sous des formes créatives diverses. Peinture, sculpture, danse, chant, art dramatique, musique; toutes les sociétés à partir de la préhistoire ont exprimé diverses émotions et ont ainsi laissé leur marque dans le temps.

L'histoire de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier est riche de personnages et d'œuvres marquantes. Anne Hébert, Hector de Saint-Denys Garneau, Luc Archambault, André Robitaille, sont les plus connus de ces artistes. Beaucoup d'autres nous ont éblouis par leurs peintures, leurs sculptures, leurs dessins, leurs musiques. L'histoire de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier est remplie de soirées théâtrales et de soirées musicales.

Le peintre Marius Dubois a exprimé comme suit, pourquoi Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier regorge de tant de talents. « S'il s'est trouvé que deux de nos plus illustres poètes ont vu le jour à Sainte-Catherine, nous pouvons présumer que ce pays a été visité par les muses...»

Fort de cet héritage, l'administration municipale, par sa Politique culturelle, veut dynamiser la vie culturelle dans sa communauté.

Nous aurons bientôt une nouvelle bibliothèque, qui sera un grand lieu de la culture. Le conseil entend encourager toutes les initiatives visant à enrichir la culture catherinoise et accompagner ceux et celles qui marcheront sur la voie tracée par leurs prédécesseurs.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont collaboré à la préparation de cette nouvelle Politique culturelle; sachez que la culture continuera d'occuper une grande place dans la vie municipale.

Bravo et merci.

Pierre Dolbec

Maire

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ D'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE CULTURELLE

Il me fait grandement plaisir, en tant que conseillère à la culture et au patrimoine, de vous présenter la Politique culturelle révisée de notre belle ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Quelle joie d'avoir collaboré avec une équipe du milieu pour réadapter la vision de la culture sur notre territoire.

Les représentants de ce comité ont travaillé plusieurs mois sur ce dossier et, sans leur collaboration, nous y serions encore. Merci à toutes ces personnes ainsi qu'à Lise Langlois, directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, qui nous a soutenus et supportés durant tout ce processus (voir la présentation du comité en page 25).



Une politique culturelle est nécessaire dans notre milieu afin de nous aider à mieux vous satisfaire dans ce domaine en nous donnant les moyens de la faire rayonner selon vos besoins.

Afin d'assurer le suivi de cette politique culturelle, le comité continuera de travailler sur un plan d'action mis à jour à tous les ans, pour nous assurer de la pertinence de nos actions en culture pour les prochaines années.

La culture, c'est la transmission de nos connaissances, de nos savoir-faire, de nos traditions. C'est ce que nous sommes de génération en génération et ça fait partie de notre patrimoine, du petit jusqu'au grand. Soyez fière de votre culture, moi je le suis... Aux futures générations de prendre la suite...

Nathalie Laprade
Conseillère district 4,
Présidente du comité culturel et du Conseil local du Patrimoine

SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

LIEUX D'HISTOIRE, LIEUX DE MOTS



INTRODUCTION

La Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier présente cette refonte de sa Politique culturelle afin d'adapter et de définir son rôle dans le développement du secteur culturel sur son territoire en tenant compte de l'évolution rapide du milieu au cours des dernières années. Forte de son dynamisme et des nombreuses réalisations dans ce domaine depuis l'adoption en 2005 de la Politique culturelle et du plan d'action qui en découlait, la Ville désire continuer à répondre aux priorités qu'elle s'était fixées soit la promotion, le développement culturel ainsi que la protection du patrimoine.

Les priorités d'intervention et les cinq principes directeurs qui servent d'assises et assurent la cohérence de cette Politique demeurent inchangés puisqu'ils reflètent toujours les idéaux et les valeurs sur lesquels se fondent les interventions de la Ville en matière de culture. Ceux-ci sont le droit à l'accessibilité, l'identité et la fierté d'appartenance, la participation, la valorisation de la créativité et la sauvegarde pour les générations futures.

Élaborée en concertation avec le milieu, au sein d'un comité de suivi culturel où tous les intervenants culturels majeurs sont présents, la refonte de la Politique culturelle répond aux besoins et aux attentes du milieu. Elle définit les principes de toutes les interventions culturelles de la Ville pour les années à venir et se veut le fil conducteur de l'essor que la Ville entend donner à la culture et la place prédominante qu'elle lui octroie dans ses priorités d'action.

LA DÉMARCHE

La refonte de la Politique culturelle est le fruit d'un long processus de réflexion effectué par le comité de suivi culturel qui s'est échelonné sur un an et demi. Ce comité regroupe des intervenants de tous les domaines culturels : arts de la scène, arts visuels, métiers d'art et artisanat, histoire, littérature et patrimoine. Certains membres sont des pionniers des premières heures et étaient déjà du comité de travail pour la rédaction de la politique en 2003. D'autres se sont ajoutés apportant ainsi un nouvel élan et un équilibre permettant de mieux cerner les nouveaux enjeux, la mouvance et l'évolution de la culture dans notre milieu.

Dans un premier temps, le comité s'est d'abord arrêté sur la nécessité ou non de rédiger entièrement une nouvelle politique. Les bases de la Politique adoptée en 2005, soit les principes directeurs et les axes de développement ont été jugés toujours aussi pertinents. Le comité a donc opté pour une refonte partielle et le travail a alors débuté sur les objectifs, les orientations et les moyens d'action.

Pour chaque axe de développement, le comité a procédé à l'étude des actions réalisées afin de mesurer le chemin parcouru depuis 2005 et d'orienter le choix vers des moyens d'action bien adaptés aux réalités actuelles. Les tendances, les besoins, les opportunités et les limitations ont été prises en considération pour s'assurer de la viabilité et du dynamisme de la Politique.

Cette Politique est donc fière de réaffirmer la légitimité de la priorité culturelle conformément aux attentes des Catherinois et Catherinoises.

SUIVI ET MISE EN OEUVRE

La mise en œuvre de cette politique commande l'établissement d'un nouveau plan d'action réaliste avec des échéances précises. Le plan d'action comportera également des critères pour quantifier et mesurer l'atteinte des objectifs. Afin d'assurer un suivi pointu, le plan d'action sera révisé annuellement.

Au moment de l'élaboration de la Politique, les moyens mis de l'avant représentaient les meilleures avenues. Ils devront cependant être actualisés de façon ponctuelle.

LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE, ÉCONOMIQUE ET CULTURELLE



Enclavée dans la vallée de la majestueuse rivière Jacques-Cartier, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier est une ville limitrophe. Constituant la limite ouest de la MRC de la Jacques-Cartier, adossée sur la MRC de Portneuf et appartenant à la Communauté métropolitaine de Québec, elle est aux frontières de tous les découpages administratifs.

La croissance démographique de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier représente un défi majeur. Sur une période de 16 ans, notre population a connu une importante croissance, passant de 4 681 personnes en 2001 à 7 560 en 2017, soit une augmentation de 61,5 %. Avec une moyenne d'âge de 35 ans, la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier est reconnue comme une ville active et dynamique. Les jeunes familles emménageant sur le territoire désirent avoir accès à des infrastructures de qualité et des activités variées et enrichissantes. À ces deux éléments importants, s'ajoute aussi le fait que les nouveaux retraités demeurent également de plus en plus actifs, et ce, pendant plus longtemps.

La culture n'échappe pas à cette tendance et subit les pressions du milieu. La culture fait partie intégrante de la qualité de vie qui attire les nouveaux arrivants sur le territoire. Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, avec les nombreux commerces et institutions implantés sur son territoire, représente un pôle de services reconnu dans le schéma d'aménagement de la MRC de La Jacques-Cartier.



Au niveau culturel, deux aspects retiennent particulièrement l'attention : l'impact majeur de la présence d'Anne Hébert et d'Hector de Saint-Denys Garneau (deux figures reconnues internationalement au niveau littéraire) ainsi que le développement du territoire avec la Seigneurie de Fossambault et l'arrivée des premiers colons irlandais. Anne Hébert et Saint-Denys Garneau ont en commun une filiation avec la famille seigneuriale Juchereau-Duchesnay. Ces liens familiaux qui les unissent à la Seigneurie renforcent l'intérêt qui est porté à ces deux éléments au point que, souvent, ils ne forment plus qu'un tout indissociable.

La MRC de la Jacques-Cartier constitue la « Couronne verte » de la Capitale-Nationale. Le patrimoine naturel demeure donc au coeur des préoccupations de l'ensemble de la population avec des éléments comme la rivière Jacques-Cartier et la Station touristique Duchesnay. Ce milieu a, en outre, privilégié le développement du sport équestre qui apporte aujourd'hui une dimension particulière et distincte à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. La pratique de métiers traditionnels reliés à ce sport regroupe des artisans de renom qui perpétuent des coutumes héritées de nos ancêtres. De la même manière, le milieu a vu se développer un volet important en formation forestière depuis les années 1930.

On note également le fait que l'environnement naturel exceptionnel combiné avec l'influence de certains artistes professionnels semblent favoriser l'éclosion de nouveaux talents de même que la pratique, au niveau amateur, de diverses formes d'art. Lors de l'exercice d'inventaire en 2003, ce fait est ressorti de façon évidente. Il avait également été remarqué que les artistes autant, amateurs que professionnels, avaient peu de liens entre eux et travaillaient souvent de façon isolée. La Corporation des artistes et artisans de la Jacques-Cartier joue depuis un rôle primordial de rassembleur pour les arts visuels, les métiers d'art et l'artisanat venant à ce niveau supporter un organisme existant depuis près de 80 ans, le Cercle de fermières, qui perpétue un savoir-faire issu de la tradition. L'école de musique Kapellmeister est venue remplir un rôle de catalyseur au niveau des arts de la scène.



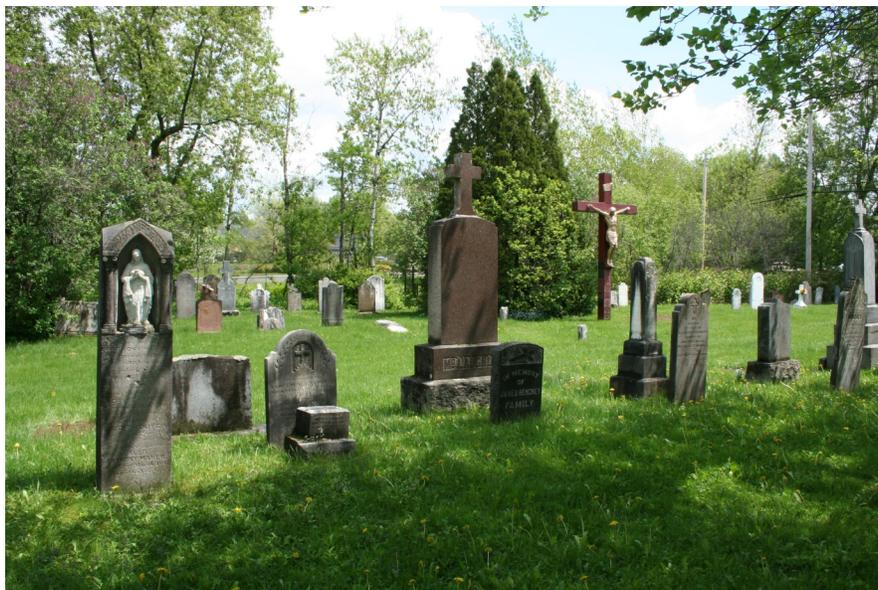
École de foresterie et technologie du bois



Dans le schéma d'aménagement de la MRC de la Jacques-Cartier, on définit le noyau villageois comme un territoire d'intérêt patrimonial. On considère particulièrement l'ensemble formé du début de la route Montcalm, de l'église et du vieux cimetière. Le Cimetière Juchereau-Duchesnay, le Manoir seigneurial Juchereau-Duchesnay et la Station forestière Duchesnay y sont mentionnés comme des sites et des bâtiments d'intérêt identifiés par le ministère des Affaires culturelles. Le plan particulier d'urbanisme pour le noyau villageois comprend de nombreuses actions qui viendront mettre en valeur tant le patrimoine architectural que naturel. La citation du Manoir seigneurial a permis quant à elle de protéger ce joyaux témoin d'une époque révolue.

Soulignons finalement, au niveau du patrimoine religieux, la présence de nombreuses croix de chemin un peu partout sur le territoire et le défilé de l'Assomption sur la rivière Jacques-Cartier qui demeure pour plusieurs un souvenir impérissable.

Depuis toujours, la culture a occupé une place importante qui s'est accentuée au fil des années. Depuis l'adoption de la Politique culturelle en 2005, le travail dans ce domaine s'est peu à peu structuré et a permis des réalisations importantes. Toutefois, avec l'effritement du comité, le plan d'action laissé sans révision depuis trois ans et l'évolution rapide de la Ville, le besoin de réflexion pour effectuer une refonte en profondeur de la Politique devenait crucial. Dotée d'un plan d'action réaliste et mesurable, cette version de la Politique apportera un nouveau souffle avec une implication et une motivation accrues.



Cimetière Juchereau-Duchesnay

LA CULTURE : UNE PRIORITÉ

La définition de cet énoncé politique découle d'une volonté de la Ville d'accorder au développement culturel une reconnaissance dans ses priorités d'action.

Outre le levier important que représente la culture en matière de développement touristique, économique et social, elle constitue un facteur d'identité locale. Elle porte l'essence de notre spécificité et définit notre appartenance à une collectivité à travers notre histoire, notre patrimoine mais aussi nos réalisations culturelles actuelles.

La culture permet l'expression des forces créatrices et innovatrices du milieu. Elle fournit des opportunités d'apprentissage propres à satisfaire la curiosité intellectuelle. Elle contribue à la qualité de vie comme outil de valorisation, de réalisation, de socialisation et de détente qui favorise l'épanouissement individuel.

La Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier reconnaît ces valeurs fondamentales et la nécessité de considérer le développement culturel selon ces aspects spécifiques avec une vision de durabilité. La Ville exprime sa détermination à assumer un rôle de premier ordre sur le plan culturel tout en accentuant son partenariat avec les différents intervenants locaux et régionaux. Elle entend également consolider sa position de pôle de services sur le territoire.



Anne Hébert en 1986 lors de l'inauguration du centre socioculturel.



Troupe de danse la Folkatrine



*Procession de l'Assomption
sur la rivière Jacques-Cartier*

PRINCIPES DIRECTEURS

Comme déjà mentionné, les grands principes qui sont les fils conducteurs et qui assurent la cohésion de la Politique demeurent inchangés puisqu'ils correspondent toujours à la vision de développement culturel de la Ville.

LE DROIT D'ACCESSIBILITÉ À LA CULTURE POUR TOUS

La culture appartient à la collectivité. La Ville se doit d'en assurer l'accessibilité au plus grand nombre d'individus.

L'IDENTITÉ ET LA FIERTÉ D'APPARTENANCE

La culture est un facteur important d'identification à la communauté. Elle véhicule notre identité et permet d'exprimer notre attachement à notre collectivité. La Ville se doit d'encourager les expressions culturelles propres à stimuler la fierté du milieu.

LA PARTICIPATION ACTIVE DES CITOYENNES ET DES CITOYENS

Les Catherinois et les Catherinoises se situent au cœur de la dynamique culturelle. Ils en deviennent les acteurs par leur participation et leur engagement. La Ville se doit de demeurer à l'écoute, d'encourager et de soutenir les initiatives émanant de la population.

LA VALORISATION DE LA CRÉATIVITÉ

Les artistes, les créateurs et les organismes culturels enrichissent la vie de la communauté. La Ville se doit de favoriser et de maintenir des conditions propices à la créativité et à l'émergence de la relève.

LA SAUVEGARDE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

La culture porte l'histoire d'hier et façonne celle de demain. La Ville se doit de conserver une préoccupation constante de sauvegarde et de développement durable pour les générations à venir.

AXES DE DÉVELOPPEMENT

Les objectifs et les orientations retenus s'articulent autour de cinq grandes préoccupations qui constituent les axes de développement.

L'ACCESSIBILITÉ

L'IDENTITÉ

LE RAYONNEMENT

LA COMMUNICATION

LE DÉVELOPPEMENT



Pilier de l'ancien pont Gouin avec la croix commémorant les processions de l'Assomption.

L'ACCESSIBILITÉ

Pour que la culture appartienne vraiment à tous, il demeure primordial de la rendre accessible.

Au niveau de l'offre en activités culturelles, il devient donc nécessaire de porter une attention particulière à la proximité, à la fréquence et à la tarification. Conscients des limites financières, l'utilisation des infrastructures existantes et de celles à venir doit favoriser la collectivité par un partage harmonieux. Un travail de sensibilisation auprès des principaux utilisateurs semble nécessaire. Le Centre socioculturel Anne-Hébert, où cohabitent différents organismes depuis trente ans, illustre bien le défi qu'il faut relever.



Groupe ayant participé à la mosaïque collective représentant Anne Hébert.

Il importe enfin de démocratiser la culture par des programmes d'éducation et de vulgarisation. Les jeunes devront demeurer au cœur de cette dimension.

Actions réalisées depuis 2005 :

- Réaménagement de la bibliothèque et demande de subvention pour la relocalisation et l'agrandissement de celle-ci;
- Ajout de boîtes à livres dans les parcs ce qui rapproche la ressource des utilisateurs;
- Procédures de suivi d'inventaire pour un partage harmonieux des ressources;
- 2 rencontres des responsables d'organismes par année pour sensibiliser à la réalité des autres;
- Implantation d'une nouvelle école de musique permettant d'offrir de la formation de qualité directement sur le territoire;
- Mise en place, avec l'école Jacques-Cartier, de l'activité bibliothécaire d'un jour;
- Déroulement à la bibliothèque du Club de lecture TD en été;
- Développement de l'offre culturelle au niveau de la programmation des loisirs par l'ajout d'activités;
- Ajout d'un volet culturel dans la programmation d'activités après l'école;
- Ajout d'une section pour les organismes à l'intérieur de la programmation annuelle des loisirs;
- Mise en place d'une politique tarifaire dégressive pour les familles;
- Embauche de ressources locales et paiement des animateurs par participant afin de réduire les coûts et offrir les activités à un prix plus bas;
- Reprise de l'administration de la Maison Catherin'Art par la Ville;
- Tenue d'activités pour les Journées de la culture jusqu'en 2016.



OBJECTIF GÉNÉRAL

RAPPROCHER LES CITOYENS ET LES CITOYENNES DE LA CULTURE ET FAVORISER LEUR PARTICIPATION À LA VIE CULTURELLE.

Afin d'atteindre cet objectif, la Ville favorisera les orientations et les moyens d'action suivants :

1. Permettre d'accéder facilement à des équipements culturels bien adaptés aux besoins.

Moyens privilégiés :

- Maintenir en bon état les équipements culturels de la municipalité.
- Favoriser un partage équitable des ressources par une gestion serrée et judicieuse des équipements.
- Développer une mentalité de mise en commun des ressources.

2. Encourager des habitudes de consommation d'activités culturelles locales afin d'augmenter la fréquentation aux différentes manifestations.

Moyens privilégiés :

- Maintenir une offre variée, pertinente et intéressante à un tarif concurrentiel.
- Impliquer davantage les organismes œuvrant auprès des jeunes.
- Consolider le rôle de foyer culturel de la bibliothèque municipale en se dotant de nouveaux locaux mieux adaptés.

3. Démystifier les arts par des programmes de sensibilisation et d'éducation.

Moyens privilégiés :

- Augmenter et diversifier le volet culturel dans la programmation des loisirs en fonction des besoins de la population et en accordant une attention particulière aux jeunes.

- Augmenter l'apport d'organismes et d'artistes collaborateurs à l'intérieur de la programmation des loisirs.
- Repenser la formule des Journées de la culture.
- Offrir de nouvelles expériences culturelles au moyen d'ateliers ponctuels.

4. Maintenir une politique tarifaire abordable pour toutes les couches de la population.

Moyens privilégiés :

- Prioriser les activités culturelles abordables tant au niveau des coûts du matériel que des ressources humaines.
- Maintenir le principe d'équilibre entre les revenus et les dépenses pour les activités de la programmation des loisirs.

5. Maintenir et animer une vitrine permanente pour l'artisanat, les métiers d'art et les arts visuels.

Moyens privilégiés :

- Maintenir un lieu permanent pour l'exposition et la vente des créations d'artisanat, de métiers d'art et d'arts visuels.
- Offrir aux artistes et aux artisans des locaux adéquats, accessibles et en nombre suffisant pour le déroulement de cours.

L'IDENTITÉ

Le développement de l'identité culturelle débute avec la reconnaissance, la sauvegarde et la diffusion des éléments de notre passé. Les patrimoines bâti, religieux, vivant et naturel deviennent ainsi les témoins privilégiés de notre histoire. À ce titre, le domaine du Manoir et le cimetière Juchereau-Duchesnay constituent des éléments d'intérêt patrimonial de première importance.

Il se poursuit avec la valorisation. Valorisation des différents talents qui permet l'identification à des artistes locaux, mais aussi valorisation de l'implication des bénévoles qui, en



Bibliothèque Anne-Hébert

prenant une part active à la vie culturelle, développent un sentiment d'appartenance. L'exemple de la bibliothèque Anne-Hébert témoigne de la vivacité du milieu avec les quelque quarante bénévoles qui assurent à l'année un service de qualité à l'ensemble de la population.

Afin d'assurer la continuité d'une identité culturelle solidement ancrée dans notre quotidien, il convient donc de connaître et de comprendre hier pour créer et agir aujourd'hui afin de bâtir demain.

Actions réalisées depuis 2005 :

- Citation du site patrimonial de la Paroisse-de-Sainte-Catherine;
- Implantation de la Société d'histoire catherinoise comme outil de mémoire collective;
- Recherche historique et réalisation des premier panneaux de Place de nos ancêtres sur les familles souches;
- Mise sur pied du Conseil local du patrimoine et première citation officielle avec le Manoir seigneurial;
- Participation aux différentes éditions de l'Événement Découverte de la MRC de La Jacques-Cartier et au Rendez-vous culturel 2016;
- Plan particulier d'urbanisme pour le noyau villageois contenant, entre autres, le projet de mise en valeur du cimetière et l'aménagement d'un parc commémoratif;
- Mises en candidature pour le Prix bénévolat Dollard-Morin et Hommage bénévolat-Québec et médaille du Gouverneur général;
- Fête des bénévoles aux deux ans et méchoui biennal au Jour du citoyen.



OBJECTIF GÉNÉRAL

RENFORCER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE ET DE FIERTÉ RELIÉ À LA CULTURE LOCALE.

Afin d'atteindre cet objectif, la Ville favorisera les orientations et les moyens d'action suivants :

1. Préserver et mettre en valeur nos spécificités culturelles et patrimoniales.

Moyens privilégiés :

- Soutenir le travail de la Société d'histoire catherinoise pour la recherche, la sauvegarde, l'éducation, la sensibilisation, la diffusion ainsi que la promotion de l'histoire et du patrimoine.
- Mettre en place des projets structurants de mise en valeur et de diffusion de l'histoire et du patrimoine.

2. Reconnaître et valoriser l'œuvre des artistes.

Moyens privilégiés :

- Associer des artistes professionnels à des événements culturels.
- Mettre en évidence les œuvres et les créations des artistes par des expositions et par des articles promotionnels dans le journal local.

3. Créer un événement annuel rassembleur qui encourage le partenariat entre artistes.

Moyens privilégiés :

- Créer un spectacle annuel pour mettre en valeur les artistes et les artisans d'ici.
- Développer un partenariat pour une approche multidisciplinaire de cet événement.

4. Développer un partenariat avec le milieu scolaire pour la sensibilisation et l'éducation aux richesses culturelles locales.

Moyens privilégiés :

- Offrir un partenariat pour la tenue d'activités scolaires sur le patrimoine et l'histoire en impliquant les organismes du milieu.
5. Protéger le patrimoine bâti et naturel au moyen de la réglementation municipale et notamment par le pouvoir de citation des municipalités.

Moyens privilégiés :

- Définir des secteurs et des édifices à conserver et à protéger.
- Sensibiliser les propriétaires au niveau du patrimoine bâti.
- Procéder au besoin à la citation de lieux ou d'édifices.
- Porter une attention particulière à l'aménagement du territoire en respectant les richesses naturelles, historiques, et patrimoniales.

6. Valoriser et soutenir l'implication bénévole.

Moyens privilégiés :

- Maintenir et accroître les mécanismes de reconnaissance aux bénévoles.
- Travailler à assurer une relève au niveau des bénévoles.
- Impliquer davantage les bénévoles dans un processus de concertation.

LE RAYONNEMENT

Il n'existe pas de meilleurs ambassadeurs que les artistes et les artisans. Ils exportent une image à la fois vivante et sensible de notre culture à travers toutes les subtilités de leur art. Le Chœur de ma Rivière, la Corporation des artistes et artisans de la Jacques-Cartier, le Cercle de fermières de Sainte-Catherine, entre autres, constituent des exemples de choix. Ils contribuent activement au rayonnement de notre culture en participant à de nombreux spectacles et activités à l'extérieur de la Ville.

Les activités de rayonnement, outre le fait de permettre de porter nos spécificités vers d'autres collectivités, ouvrent à l'échange et à l'enrichissement. Le contact extérieur offre également l'occasion d'affirmer notre identité et d'accroître notre sentiment de fierté.

Finalement, d'un point de vue plus administratif, il convient de positionner notre culture à l'extérieur de la localité pour s'assurer de jouer un rôle dynamique et proactif sur le plan régional. La Corporation des artistes et artisans de la Jacques-Cartier, née et installée à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, doit réaffirmer son rôle important à ce niveau puisqu'elle regroupe des membres des MRC de la Jacques-Cartier et de Portneuf.

Actions réalisées depuis 2005 :

- Participation au comité culturel de la MRC de La Jacques-Cartier;
- Poursuite du jumelage avec Palavas-les-Flots;
- Participation aux Forums sur la culture en 2015 et 2017 à la MRC de La Jacques-Cartier;
- Publicité et participation au concours de la carte de Noël de la MRC de La Jacques-Cartier;
- Instigateurs de la mise sur pied d'un comité de bibliothèques pour le passage au statut de bibliothèques autonomes.



Le Chœur de ma Rivière en concert à Palavas-les-Flots



OBJECTIF GÉNÉRAL

ENCOURAGER ET FAVORISER LE RAYONNEMENT DE LA CULTURE.

Afin d'atteindre cet objectif, la Ville favorisera les orientations et les moyens d'action suivants :

1. Positionner la culture au premier plan dans les échanges avec l'extérieur.
3. S'inscrire dans une démarche de concertation régionale.

Moyens privilégiés :

- Susciter et soutenir les échanges avec des organismes culturels d'autres localités.
- Demeurer à l'affût des possibilités de participation à des manifestations culturelles régionales, provinciales, nationales ou internationales.
- Intensifier les échanges culturels avec notre ville jumelle française Palavas-les-Flots.

2. Valoriser et soutenir les artistes, les organismes et les créateurs dans leurs activités à l'extérieur de la Ville.

Moyens privilégiés :

- Publiciser les réussites des artistes et des organismes culturels à l'extérieur de la Ville.
- Promouvoir et soutenir le développement de manifestations culturelles offrant une visibilité aux artistes, aux organismes et aux créateurs locaux sur le plan régional.

Moyens privilégiés :

- Se positionner au niveau de la politique culturelle régionale élaborée par la MRC de la Jacques-Cartier.
- Travailler en collaboration avec l'agent de développement culturel de la MRC de la Jacques-Cartier.
- Participer à des tables de concertation régionale.
- Susciter la contribution régionale à des événements d'envergure présentés à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.
- Soutenir la présence d'artistes et d'artisans dans les événements d'envergure.

LA COMMUNICATION

La communication constitue la pierre angulaire de la connaissance. Comme lors de l'élaboration de cette Politique, la communication représente encore une faiblesse remarquée et récurrente. Soit les moyens utilisés sont désuets et peu appropriés, soit il y a un manque au niveau des ressources autant financières qu'humaines qui sont dévolues à la communication.

Le manque de communication entre les artistes, les créateurs et les organismes culturels est moins flagrant et la Ville semble jouer un rôle important de catalyseur à ce niveau. Il reste du travail à effectuer pour coordonner et associer les efforts de chacun dans le même sens. Le dédoublement d'événements est moins répandu mais il faut demeurer vigilant.

Action réalisée depuis 2005 :

- Implantation d'un bureau d'accueil touristique (BAT) pendant plusieurs années;
- Depuis le retrait de la MRC des BAT, informations touristiques locales à la Maison Catherin'Art;
- Babillard des organismes dans le Catherinois;
- Participation au bottin des artistes et artisans de la MRC de La Jacques-Cartier;
- Nouvelle affiche électronique à l'entrée de la Ville.



Maison Catherin'Art



OBJECTIF GÉNÉRAL

ASSURER LA PROMOTION DE LA CULTURE.

Afin d'atteindre cet objectif, la Ville favorisera les orientations et les moyens d'action suivants :

1. Développer une stratégie de communication avec la population.

Moyens privilégiés :

- Évaluer l'impact des moyens publicitaires et diversifier les approches pour chaque clientèle cible.
- Créer des habitudes d'accès à l'information culturelle.
- Privilégier l'utilisation d'Internet pour la communication de l'information culturelle.
- Utiliser la tribune des journaux régionaux de la MRC de la Jacques-Cartier et de la MRC de Portneuf.
- Contribuer au maintien du bureau d'information touristique.

2. Consacrer une section spécifique à la culture à l'intérieur du journal local : *Le Catherinois*.

Moyens privilégiés :

- Regrouper dans une rubrique bien identifiée toute l'information culturelle.
- Intégrer une chronique ouverte aux articles des organismes culturels.

- Diffuser un calendrier mensuel et inviter tous les intervenants culturels à y annoncer leurs activités.
- Faire paraître de façon ponctuelle des articles relatant des faits historiques reliés à la période ou à l'actualité du moment.

3. Faciliter la communication entre les artistes, les créateurs et les organismes culturels.

Moyen privilégié :

- Publier un bottin de toutes les ressources culturelles présentes dans la localité : artistes, artisans, créateurs, diffuseurs, formateurs, promoteurs et organismes.

LE DÉVELOPPEMENT

Le développement culturel appelle à une vision de durabilité, de partage et d'engagement.

La Ville se doit de garder dans ses interventions un souci d'avenir et de continuité. Les choix prioritaires s'inscrivent ainsi tout naturellement dans une démarche cohérente judicieusement planifiée.

Le partage de la responsabilité du développement culturel passe par le partenariat avec les différents intervenants et le soutien des initiatives issues du milieu. Il apparaît évident que la Ville ne peut pas devenir l'unique promoteur de la culture. Bien qu'elle entende jouer pleinement son rôle de premier plan, l'engagement du milieu demeure un moteur important qui produit un effet bénéfique dynamisant. La participation aux Journées de la culture qui est assurée par un comité de bénévoles encadrés par le Service sports, loisirs, culture et vie communautaire et supportés par divers organismes culturels depuis maintenant plusieurs années, bien qu'elle connaisse présentement un certain essoufflement, a constitué un bel exemple de réussite à ce chapitre. Le comité entend repenser la formule mais désire demeurer proactif à ce niveau. Il convient de bien positionner les interventions afin de redéfinir les paramètres qui permettront de retrouver le chemin de cette réussite sur tous les plans et d'assurer la pérennité du développement culturel.

Actions réalisées depuis 2005 :

- Mise en place d'une entente intermunicipale avec la Ville de Fossambault-sur-le-Lac pour la programmation des loisirs;
- Refonte complète de la *Politique de reconnaissance et de soutiens aux organismes* en 2012, amendements en 2015 et 2016 afin de bien répondre aux besoins;
- Implication des organismes culturels aux événements de la Ville, exemples : Jour du citoyen, Grand Défi Pierre-Lavoie;
- Maillage entre organismes et remise sur pied du comité de suivi culturel avec des intervenants issus du milieu;
- Collaboration du milieu institutionnel (écoles et garderies) et de la bibliothèque : train de lecture, abonnement scolaire, abonnement de groupe, offre d'heures du conte.



Corporation des artistes et artisans de la Jacques-Cartier au Jour du citoyen



OBJECTIF GÉNÉRAL

SOUTENIR ET ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL EN EXERÇANT UN RÔLE MAJEUR DE MAÎTRE D'ŒUVRE EN COLLABORATION AVEC LE MILIEU.

Afin d'atteindre cet objectif, la Ville favorisera les orientations et les moyens d'action suivants :

1. Maintenir le développement culturel parmi les priorités municipales.

Moyens privilégiés :

- Allouer des budgets de fonctionnement et d'immobilisation propres au maintien et à la consolidation des acquis.
- Effectuer l'évaluation annuelle des besoins et prévoir des immobilisations pour des projets structurants et durables.

2. Conserver et accentuer le rôle de pôle de services sur le territoire notamment par le biais des ententes intermunicipales.

Moyens privilégiés :

- Maintenir et favoriser les ententes intermunicipales pour le service de la bibliothèque.
- Étudier la possibilité d'ententes intermunicipales pour d'autres secteurs d'activités.
- Publiciser davantage l'offre de cours et d'activités aux non-résidents.

3. Apporter un support financier, technique, matériel et professionnel aux artistes, aux créateurs, aux organismes et aux diffuseurs.

Moyens privilégiés :

- Maintenir la *Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes*.
- Conserver la disponibilité des ressources pour encadrer et supporter le travail des bénévoles et des organismes culturels.

4. Favoriser le partenariat entre les organismes culturels.

Moyens privilégiés :

- Susciter et soutenir les initiatives de partenariat entre les organismes culturels.
- Créer une table de concertation pour les artistes, les créateurs et les organismes culturels.
- Servir de lien entre les différents intervenants culturels.

5. Favoriser l'émergence de nouveaux talents et supporter la relève.

Moyens privilégiés :

- Promouvoir un spectacle multidisciplinaire.
- Supporter la tenue d'expositions et d'ateliers à la Maison Catherin'Art.
- Encourager l'implication de la relève dans les différentes manifestations culturelles.

6. Utiliser le potentiel touristique du milieu.

Moyens privilégiés :

- Travailler en collaboration avec les entreprises touristiques du milieu pour développer une offre culturelle complémentaire à leurs activités.
- Implanter un espace muséal dédié à Anne Hébert et à Hector de Saint-Denys Garneau à la nouvelle bibliothèque.



CONCLUSION

La Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, forte de l'appui important du milieu, peut réitérer, par cette refonte de sa Politique culturelle, sa volonté de s'engager dans le développement culturel en tant qu'intervenante de premier plan. Fidèle à sa mission, elle contribuera ainsi à la qualité de vie de l'ensemble de sa population.

Si notre culture nous définit dans ce que nous possédons de plus distinctif, la culture à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier se vit sous le signe de la fierté et de l'engagement ressenti en côtoyant ses résidents. Elle est le point d'ancrage de notre sentiment d'appartenance et permet de tisser des liens et de vivre des expériences qui contribuent activement à notre qualité de vie.

La culture à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier est le miroir de notre dynamisme et de notre innovation dans un milieu en pleine effervescence. Elle demeure le témoin de notre histoire tout en tissant la trame de l'avenir des générations futures.

Plus la culture se dévoilera par des manifestations issues du milieu, plus elle sera forte et la Ville veut remplir pleinement son rôle actif de facilitateur et d'instigateur de ce mouvement populaire. À nous donc d'unir nos forces pour conjuguer la culture à tous les temps et la peindre dans toutes les couleurs.



Poème, musique, peinture ou sculpture, autant de moyens de donner naissance et maturité, forme et élan à cette part du monde qui vit en nous. Et je crois qu'il n'y a que la véhémence d'un très grand amour, lié à la source même du don du créateur, qui puisse permettre l'oeuvre d'art, la rendre efficace et durable.

Anne Hébert, Extrait de *Poésie, solitude rompue*
Poèmes, Editions du Seuil 1960



Remerciements :

La Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier adresse ses plus sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à ce projet de refonte de sa politique culturelle. Votre appui a alimenté et enrichi notre réflexion tout au long du processus d'élaboration.

Comité de suivi de la politique culturelle :

Madame Nathalie Laprade, conseillère municipale

Monsieur Denis Blanchet, Société d'histoire catherinoise

Madame Mireille Bourassa, Bibliothèque Anne-Hébert

Madame Lucy Garneau, Corporation des artistes et artisans

Madame France Gaudet, Les Tri-ladies

Madame Nada Kibrité, École de musique Kapellmeister

Madame Ghislaine Lavoie, Cercle de fermières de Sainte-Catherine

Madame Murielle Paré-Desrochers, Ensemble vocal Ontaritz et Les Jeunes de coeur

Monsieur Serge Proulx, Corporation du site de la Seigneurie de Fossambault

Madame Geneviève Roger, Bibliothèque Anne-Hébert

Monsieur Denis Tremblay, Le Chœur de ma Rivière

Madame Lise Langlois, directrice Service sports, loisirs, culture et vie communautaire

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
2017

